

# Le Lanquetotais N° 12



**Edition de  
Juillet 2015**

## Vie pratique

Horaire Mairie - Accueil

Lundi : 16h-18h

Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 16h-18h \*

*\* de 18h à 19h uniquement sur  
rendez-vous*

Accueil téléphonique

Françoise et Sylvie vous accueillent  
au 02 35 31 80 25

*Vous pouvez prendre rendez-vous  
avec **le Maire ou les adjoints***



[www.mairie-lanquetot.fr](http://www.mairie-lanquetot.fr)

## Horaires d'ouverture de la déchetterie de Bolbec :

Du lundi au vendredi

10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

## Ramassage des poubelles :

Le mercredi

*(Pour les semaines avec un  
jour férié, le ramassage est  
reporté au jeudi)*

## Rappel : horaire des tontes pelouses et travaux de bricolage

occasionnant une gêne sonore :

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

Les samedis

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés

de 10h à 12h



## Le mot du Maire

Le premier semestre 2015 se termine et c'est le moment opportun de faire un point concernant la gestion de votre commune.

Je souhaiterais vous expliquer la façon de travailler du conseil municipal.

2015 s'annonce avec beaucoup de défis à relever pour la gestion de notre commune. En effet, nous savons que nous serons confrontés à une baisse des dotations de l'état de 30 % sur 3 ans pour le fonctionnement communal. Nous avons mis en place un cadre de réflexion.

Une prospective budgétaire a été réalisée en début d'année pour étudier l'évolution de nos finances. Cela nous a permis d'avoir une vision de notre capacité financière. Une liste des actions et travaux a été réalisée sur la commune pour la même période. Selon les priorités, un programme pluriannuel a été établi.

A partir de cela nous avons défini un budget prévisionnel pour 2015 qui permettra, je l'espère, de répondre aux attentes des Lanquetotais :

sécurité des personnes, entretien du patrimoine de la commune, acquisition d'une réserve foncière, pérennisation de nos écoles et amélioration du cadre de vie.

Tout cela devant se faire sans affecter la charge des impôts communaux sur les contribuables.

Pour l'avenir, nous étudions toutes les opportunités qui nous permettront de maintenir nos ressources financières.

Plusieurs articles de ce journal développent tous ces points.

Je vous souhaite à tous un excellent été.

Roger Bergougnoux, Maire de Lanquetot

## Finances communales

Le compte administratif de 2014 de la commune était le suivant :

### En fonctionnement :

Recettes : 548 665 €

Dépenses : 460 306 €

Résultat 2014 : 88 358 €

### En investissement :

Recettes : 348 532 €

Dépense : 178 471 €

Résultat 2014 : 170 061 €

Comme nous le voyons, le compte administratif de l'année 2014 nous permet de lancer des travaux prévus dans notre plan annuel de 2015 tout en restant vigilant.

## Travaux

### Projets et réalisations prévus ou en cours pour 2015 :

- Réfection de la toiture du préau de l'école primaire,
- Ravalement du bâtiment communal à côté de l'école primaire,
- Nettoyage de la façade de la mairie,
- Peinture et remise en état de la salle des fêtes,
- Taille des haies du stade,
- Réalisation d'une aire de regroupement des poubelles dans le centre bourg,
- Finalisation de l'aire de covoiturage.

## Résumé des conseils municipaux

Signature d'une convention pour l'achat groupé d'électricité pour les bâtiments communaux.

Signature d'une convention pour l'achat groupé de gaz pour les bâtiments communaux.

Location du logement sis 10 place de la Mairie : détermination du loyer mensuel et établissement des différents documents liés au bail.

Création d'un poste dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir » qui aura en charge l'entretien des espaces verts et des bâtiments de la commune.

*Un rappel les différentes délibérations du conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune.*

## Cimetière

Suivant le code général des collectivités territoriales, les communes doivent suivre une procédure de trois ans pour reprendre les concessions expirées. Un recensement est en cours à Lanquetot. Un petit panneau d'affichage sur les monuments dont les concessions sont expirées va être mis en place.

## Sécurité routière

Une réunion a eu lieu le 20 mars 2015 avec la direction des routes en présence de Monsieur le Maire, la commission urbanisme, le directeur des routes et l'antenne de Saint Romain. Un contre-rendu nous a été envoyé le 28 avril 2015 répertoriant les points suivants :

- **Carrefour RD30/RD6015 sortie du bourg** : ce problème sera mis en étude en 2016. La création d'un giratoire est demandée par le conseil municipal,
- **RD 30 / Centre-bourg** : le non respect des limitations de de vitesse donne lieu à un diagnostic de sécurité pour définir des actions. Par ailleurs le garde-champêtre affecté à notre commune fera des contrôles de vitesse et procédera à des verbalisations,
- **Carrefour RD 6015 / RD109NC (la forge)** : la mairie souhaite l'implantation d'un cédez-le-passage au débouché de la RD109 (venant de Fauville) avec la voie communale (route de Raffetot) en direction de la RD 6015,
- **Carrefour RD 6015 / Route du Petit Lanquetot** : le tourne à gauche en venant de Rouen sera sécurisé par un ilot directionnel matérialisé.

## Incendie

Le dimanche 21 juin s'est produit un incendie au hameau de la Haricotière.

Les familles sinistrées tiennent à remercier vivement toutes les personnes qui leur sont venues en aide.

## Manifestations

**Cross-intervillages** : Lanquetot s'est situé à la 27<sup>ème</sup> place sur 41 dans le classement école/commune. Rendez-vous à l'automne prochain avec, espérons-le, plus de participants.

**Voyage des anciens** : organisé par le CCAS, il a eu lieu le 27mai avec 43 participants.

**Jardins fleuris** : comme chaque année, la commission passera dans le village les 21 et 23 juillet prochain.

Nous pensons mettre en place une nouvelle formule pour 2016. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées.



## Ecoles

Une ouverture de classe aura lieu à Bolleville dans le cadre du RPI Lanquetot Bolleville.

A Bolleville :

CP/CE1, 24 élèves : 5 CP et 19 CE1    GS/CP, 22 élèves : 9 GS, 13 CP.    MS/GS 26 élèves : 19MS et 7GS

A Lanquetot :

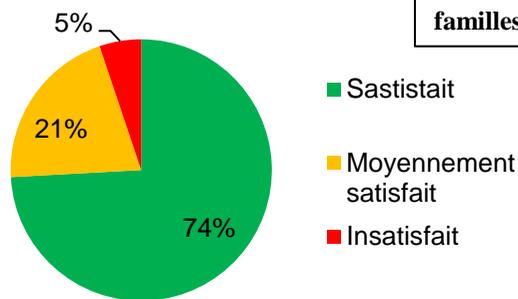
PS/MS, 26 élèves : 21 PS et 5 MS,    CE2/CM1, 24 élèves : 13 CE2, 11 CM1,    CM1/CM2, 24 élèves : 6 CM1 et 18 CM2.

Cette année, 146 élèves seront scolarisés dans le RPI : 74 élèves à Lanquetot, 72 à Bolleville. Les effectifs sont en hausse (139 en 2014 - 134 en 2013).

### Temps d'activités périscolaires :

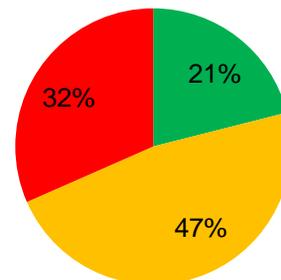
L'organisation reste inchangée pour la rentrée. Le mardi après-midi pour Lanquetot et le jeudi après-midi pour Bolleville. Une participation des familles sera demandée (50 € par enfant puis 40 € à partir du troisième.)

#### Satisfaction toutes activités confondues



Voici le résultat synthétisé sur le sondage effectué auprès des familles pour l'année 2014/2015

#### Satisfaction sur le bien être des enfants suite à la mise en place de ces nouveaux rythmes



## Information : commune nouvelle

La presse s'est fait largement l'écho de différents projets de regroupement de communes pour créer des communes nouvelles.

Le but est de diminuer le nombre des communes (36 658 en 2015) en France pour améliorer la gestion des ressources.

Des mesures gouvernementales incitatives ont été mises en place, comme le gel de la dotation de fonctionnement sur 3 ans.

Un projet de commune nouvelle ne peut pas se faire seulement sur la base de ces incitations financières mais sur un projet commun entre deux ou plusieurs collectivités.

C'est pourquoi le conseil municipal s'est penché sur plusieurs éventualités de regroupement et réfléchit à la solution optimale.

## Mieux se protéger : Que Choisir

Vous rencontrez un problème de consommation ? Vous pouvez solliciter l'association locale de l'UFC Que Choisir pour obtenir une information et une assistance dans le traitement de votre litige.

L'association locale constituée exclusivement de bénévoles peut vous aider à faire valoir vos droits dans de multiples domaines : internet, tarifs bancaires, vente par correspondance, droit des locataires, contrats abusifs, etc...

Des conseillers particulièrement formés au traitement de dossiers de surendettement peuvent vous accompagner pour trouver une solution à votre situation en cas de difficultés financières.

**UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DU HAVRE**  
Association loi 1901 12 rue Saint Wandrille – BP 4192 – 76610 Le Havre  
Tél. fixe : 09.62.51.94.37 – Tél. portable : 06.47.12.53.02

Courriel : [contact@lehavre.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@lehavre.ufcquechoisir.fr) - Site internet : [www.ufc-quechoisir-lehavre.fr](http://www.ufc-quechoisir-lehavre.fr)



# Opérations « Tranquillité Vacances »

Partez en vacances l'esprit tranquille !

La commune de Lanquetot adhère à la Police Municipale Intercommunale, ainsi tous les habitants peuvent profiter de l'opération tranquillité vacances !

Cette opération vous permet de faire surveiller votre habitation **GRATUITEMENT** par la Police municipale intercommunale lors de vos congés. Faites la demande auprès de la mairie ou sur le site internet [www.cauxseine.fr](http://www.cauxseine.fr) rubrique police.

Des patrouilles passeront régulièrement aux abords de votre résidence.

Ce service est proposé toute l'année pour les personnes partant en congés de **7 jours** (minimum) à **2 mois** (maximum).

**ATTENTION : le dispositif « tranquillité vacances » ne doit pas se substituer aux mesures de sûreté élémentaires à prendre en cas d'absence prolongée.**

## A vos agendas

### Reprise des activités:

- Comité des fêtes, le lundi 7 septembre,
- Loisirs Plus le mercredi 2 septembre,
- gymnastique le mercredi 2 septembre,
- goûters des aînés le 23 septembre puis tous les 15 jours.

### Septembre

Samedi 5 : loto ASL

Vendredi 11 et samedi 12 : bourse d'échange (Loisirs plus)

Week-end du 18 au 20 : bourse aux vêtements d'enfants et puériculture (Comité des fêtes)

Mercredi 23 : goûter des aînés (CCAS)

Vendredi 25 : assemblée Générale Loisirs plus

### Octobre

Mercredi 7 : goûter des aînés (CCAS)

Samedi 10 : Soirée cabaret (Loisirs plus)

Week-end du 16 au 18 : bourse aux jouets (Comité des fêtes)

Vendredi 23 : résultats du concours des maisons fleuries et remise des médailles du travail (Mairie)

Mercredi 24 : goûter des aînés (CCAS)

### Novembre

Mercredi 4 : goûter des aînés (CCAS)

Mercredi 11 : cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur

Dimanche 15 : salon au profit du téléthon (Comité des fêtes)

Mercredi 18 : goûter des anciens (CCAS)

Samedi 21 : dominos (Comité des fêtes)

### Décembre

Mercredi 2 : goûter des aînés (CCAS)

Vendredi 4 et samedi 5 : week-end du téléthon (Comité des fêtes)

Samedi 5 : cérémonie fin de la guerre d'Algérie / Afrique du nord (Anciens Combattants)

Mercredi 16 : goûter de Noël des aînés (CCAS)

Samedi 19 : arbre de Noël des enfants (Comité des fêtes)

Lundi 28 : résultat du concours des maisons illuminées (Loisirs Plus)

Sur le premier semestre 2015,

### 7 Naissances

(13 en 2014, 16 en 2013, 14 en 2012 et 6 en 2011)

**\*DURÉCU Ambre**

Née le 16 janvier 2015

**LEGLISE Milo**

Né le 12 mars 2015

**LE BRETON Lucas**

Né le 4 mai 2015

**TÉTU Loris**

Né le 10 mai 2015



### 1 Mariage

(3 en 2014, 5 en 2013, 2 en 2012 et 2 en 2011)

\*



### 2 Décès

(6 en 2014, 5 en 2013, 14 en 2012 et 8 en 2011)

\*

**PICARD Eugène**

le 15 février 2015

**VARIN Daniel**

le 7 février 2015



*\* Derniers événements depuis la parution du dernier bulletin municipal*



Destructions des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons etc ...) situés dans le village de Lanquetot. Pour le demandeur, la participation financière est de 20 euros

Société RADICATEL

ANTIPARASITAIRE 8 bis avenue

Louis Debray à Bolbec

à contacter au : **Tel : 06 75 05 19 09**